



REDEVANCES AURIFÈRES OSISKO PUBLIE SES RÉSULTATS DU DEUXIÈME TRIMESTRE 2016

133 % d'augmentation des flux de trésorerie d'exploitation

Déclaration d'un huitième dividende trimestriel consécutif

(Montréal, 4 août 2016) Redevances Aurifères Osisko Ltée (la « Société » ou « Osisko ») (TSX et NYSE : OR) annonce aujourd'hui un bénéfice net pour le deuxième trimestre de 15,7 millions de dollars (0,15 \$ par action de base).

Faits saillants du deuxième trimestre 2016

- Nombre record d'onces d'or gagnées à 9 488, une augmentation de 38 % comparativement au T2 2015;
- Produits record de 15,8 millions de dollars, une hausse de 54 % comparativement au T2 2015;
- Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation de 15,0 millions de dollars, en progression de 133 % comparativement au T2 2015;
- Bénéfice net de 15,7 millions de dollars, 0,15 \$ par action de base;
- Trésorerie et équivalents de trésorerie de 424,5 millions de dollars au 30 juin 2016;
- Signature d'une entente d'acquisition d'une redevance de 1 % en rendement net de fonderie (« NSR ») avec Arizona Mining Inc. sur le projet Hermosa pour une contrepartie en espèces de 10,0 millions de dollars;
- Signature d'une entente de financement de 10,0 millions de dollars avec Ressources Falco Ltée pour un futur flux de métaux ou une redevance de 1 % NSR sur le projet Horne 5; et
- Le 6 juillet 2016, les négociations sur les titres d'Osisko ont débuté à la Bourse de New York (« NYSE ») sous le symbole « OR ».

Sean Roosen, président du conseil d'administration et chef de la direction, commentant les résultats du deuxième trimestre :

« Au cours des deux dernières années, nous avons positionné avec succès Redevances Aurifères Osisko comme la quatrième plus importante société de redevances sur métaux précieux, grâce à des redevances de calibre mondial sur deux des opérations aurifères les plus importantes et modernes au Canada. Avec à la mise en place de notre modèle d'affaires innovant d'incubation de redevances, nous avons été en mesure d'établir des opportunités de croissance via des sociétés minières émergentes axées sur les métaux précieux.

Nous sommes également très encouragés par les résultats des programmes d'exploration sur les propriétés sur lesquelles Redevances Aurifères Osisko détient des droits de redevances. Nous allons continuer à chercher des opportunités de création de valeur afin de supporter notre politique de distribution croissante de dividendes. »

Résultats du deuxième trimestre 2016

Les produits ont augmenté au premier semestre de 2016 en raison de l'augmentation des redevances en nature gagnées et vendues. Les redevances aurifères gagnées de la mine Canadian Malartic ont augmenté de 492 onces ou 4 % (les ventes ont augmenté de 514 onces). La Société a aussi gagné et vendu 3 655 onces d'or de la mine Éléonore, comparativement à aucune dans les six premiers mois de 2015. De plus, la Société a gagné et vendu 651 onces d'or en vertu de sa redevance NSR sur la mine Island Gold, et 221 onces d'or en vertu de sa redevance NSR sur la mine Veza. Le prix de vente moyen de l'or en dollars canadiens était également plus élevé dans la première moitié de l'année 2016, à 1 633 \$ comparativement à 1 483 \$ dans la première moitié de l'année 2015.

Durant les six premiers mois de 2016, le bénéfice d'exploitation s'est établi à 11,9 millions de dollars comparativement à 7,1 millions de dollars à la période correspondante en 2015. L'augmentation du bénéfice d'exploitation net en 2016 est principalement le résultat des produits plus élevés générés de la vente d'or et d'argent, de la diminution des frais de développement des affaires et d'une hausse des coûts récupérés d'entreprises associées, en partie compensés par l'épuisement des droits de redevances et la hausse des charges G&A. La hausse des charges G&A est principalement attribuable à l'augmentation de la charge de rémunération fondée sur des actions. La diminution des frais de développement des affaires s'explique par les frais de 2,2 millions de dollars engagés en 2015 dans le cadre de l'acquisition de Virginia, en partie compensés par une charge de rémunération fondée sur des actions plus élevée. Les charges de rémunération fondée sur des actions ont totalisé 4,8 millions de dollars dans la première moitié de l'année 2016, comparativement à 2,4 millions de dollars à la période correspondante en 2015. L'augmentation importante du prix de clôture de l'action dans la première moitié de l'année 2016 (de 13,67 \$ à 16,89 \$) comparativement à la diminution observée dans la première moitié de l'année 2015 (de 16,36 \$ à 15,72 \$) a généré une charge de rémunération fondée sur des actions plus élevée pour les unités d'actions différées et les unités d'actions avec restrictions.

L'augmentation du bénéfice net dans la première moitié de l'année 2016 est principalement le résultat d'une augmentation de 5,0 millions de dollars du bénéfice d'exploitation et des gains nets sur placements de 19,6 millions de dollars comparativement à 5,4 millions de dollars en 2015, qui ont été en partie compensés par une perte de change de 13,1 millions de dollars comparativement à un gain de change de 1,4 million de dollars en 2015, une augmentation des charges financières et un montant plus élevé représentant la quote-part de la perte d'entreprises associées.

L'augmentation du bénéfice ajusté, de 1,0 million de dollars pour les six premiers mois de 2016 par rapport à 2015, est principalement attribuable à l'augmentation des produits, en partie compensée par l'épuisement des droits de redevances, les charges d'exploitation plus élevées (incluant les dépenses en lien avec l'acquisition de Virginia en 2015), la diminution des produits d'intérêts, et l'augmentation des charges financières.

Les flux de trésorerie nets générés par les activités d'exploitation ont augmenté à 15 millions de dollars au deuxième trimestre de 2016 (23,7 millions de dollars pour les six premiers mois de 2016) comparativement à 6,5 millions au deuxième trimestre de 2015 (8,0 millions de dollars pour les six premiers mois de 2015, une augmentation de 133 % pour le trimestre et de 196 % pour les six premiers mois, en raison des produits plus élevés.

Droits de redevances

Le tableau ci-dessous présente les onces d'or et d'argent gagnés en vertu des droits de redevances d'Osisko sur des propriétés en production :

Redevances gagnées (en onces)

| | Pour les trois mois terminés le | | Pour les six mois terminés le 30 | |
|-------------------|---------------------------------|--------------|----------------------------------|---------------|
| | 30 juin | | juin | |
| | 2016 | 2015 | 2016 | 2015 |
| <u>Or</u> | | | | |
| Canadian Malartic | 7 242 | 6 887 | 14 364 | 13 872 |
| Éléonore | 1 585 | - | 3 655 | - |
| Island Gold | 440 | - | 651 | - |
| Veza | 221 | - | 221 | - |
| | <u>9 488</u> | <u>6 887</u> | <u>18 891</u> | <u>13 872</u> |
| <u>Argent</u> | | | | |
| Canadian Malartic | 7 884 | 7 138 | 15 976 | 14 964 |

En plus des redevances en nature, la Société a aussi gagné des redevances en trésorerie de 0,1 million de dollars au deuxième trimestre de 2016 et de 0,2 million de dollars dans la première moitié de l'année 2016 (comparativement à des montants nuls aux périodes correspondantes en 2015), et des dividendes en vertu de son placement dans Labrador Iron Ore Royalty Company (« LIORC ») d'un montant de 1,6 million de dollars au deuxième trimestre de 2016 et de 3,1 millions de dollars dans la première moitié de l'année 2016 (comparativement à 1,6 million et 2,7 millions de dollars respectivement aux périodes correspondantes de 2015).

Canadian Malartic

Osisko détient une redevance de 5 % NSR sur la mine Canadian Malartic, détenue et opérée par Mines Agnico Eagle limitée (« Agnico ») et Yamana Gold Inc. (« Yamana »), (conjointement, les « partenaires »).

Les partenaires ont indiqué que, durant le deuxième trimestre de 2016, l'usine Canadian Malartic avait traité un niveau record de 55 481 tonnes par jour (« t/j ») en moyenne, comparativement à une moyenne de 50 705 t/j à la même période en 2015. Le niveau record établi pour le débit de traitement journalier en 2016 découle principalement d'une meilleure disponibilité du concasseur, du rendement de concassage amélioré du concasseur secondaire, et d'une meilleure disponibilité à l'usine découlant de l'optimisation des arrêts prévus pour l'entretien.

Au deuxième trimestre de 2016, les partenaires ont indiqué que la production à la mine Canadian Malartic s'était établie à 145 004 onces d'or, comparativement à 136 882 onces d'or au deuxième trimestre de 2015. Pour les six premiers mois de 2016, la production à la mine Canadian Malartic s'est établie à 292 230 onces d'or comparativement à 272 668 onces d'or à la période correspondante en 2015.

Production annuelle prévue

En février 2016, les partenaires ont indiqué les prévisions de production aurifère annuelle suivantes pour la mine Canadian Malartic : 560 000 – 580 000 onces en 2016, 590 000 – 600 000 onces en 2017 et 610 000 onces en 2018.

Agrandissement de la fosse

Les partenaires ont aussi indiqué que le processus d'obtention des permis pour l'agrandissement de la fosse Canadian Malartic et la déviation de la Route 117 suivait son cours. Dans le cadre du processus d'évaluation des impacts environnementaux du Québec, des audiences publiques portant sur le projet d'agrandissement de la fosse Canadian Malartic ont eu lieu à Malartic au Québec, du 14 au 16 juin 2016 et du 12 au 13 juillet 2016. Le Bureau des audiences publiques sur l'Environnement (le « BAPE ») du Québec analysera maintenant les études et les documents fournis par le Partenariat, les renseignements qui ont été présentés lors des audiences, et les mémoires rédigés et déposés par les intervenants. Le BAPE devrait émettre ses conclusions et ses recommandations sur l'acceptabilité du projet au Ministère de l'Environnement, du Développement durable et de la Lutte aux changements climatiques du Québec en octobre 2016. Une décision du Ministre suivra au cours des mois suivants.

Zones Odyssey

Les zones Odyssey sont situées du côté est de la propriété Canadian Malartic, à environ 1,5 kilomètre à l'est de la limite actuelle de la fosse Canadian Malartic. Les partenaires ont indiqué qu'au deuxième trimestre de 2016, les travaux de forage se poursuivaient à Odyssey et qu'un total de 57 sondages (53 417 mètres de forage) avait été complété au 30 juin 2016. Les zones Odyssey se composent de plusieurs corps minéralisés spatialement associés à une intrusion porphyrique près du contact entre les sédiments du Groupe de Pontiac et les volcanites du Groupe de Piché. Les corps minéralisés sont regroupés en deux zones allongées — Odyssey Nord et Odyssey Sud — orientées est-sud-est et fortement inclinées vers le sud. Odyssey Nord a été suivie de 600 à 1300 mètres de profondeur sous la surface, sur une étendue latérale d'environ 1,5 kilomètre. Odyssey Sud a présentement une étendue latérale de 0,5 kilomètre et se situe entre 200 et 550 mètres sous la surface. Les récents travaux de forage ont livré des intervalles significatifs avec des teneurs de 2,63 grammes par tonne (« g/t ») d'or (teneur coupée) sur 33,5 mètres d'épaisseur réelle estimée, à 1 171 mètres de profondeur dans le sondage ODY16-5039, montrant ainsi des similitudes avec le gisement de la mine Goldex en termes de teneurs et de potentiel d'exploitation par des méthodes en vrac souterraines. Des travaux de forage supplémentaires et des études économiques sont nécessaires pour mieux évaluer ces opportunités.

Les partenaires ont indiqué qu'une nouvelle campagne de forage totalisant 5,5 millions de dollars (35 000 mètres) avait été ajoutée au budget initial de 8,0 millions de dollars (60 000 mètres), pour un total de 13,5 millions de dollars pour l'année 2016. Une première estimation de ressources minérales présumées pour les zones Odyssey est attendue vers la fin de l'année 2016.

Osisko est titulaire d'une redevance de 3 % NSR sur la zone Odyssey Nord et d'une redevance de 5 % NSR sur la zone Odyssey Sud.

Pour des informations plus détaillées, le lecteur est prié de consulter les communiqués d'Agnico Eagle datés des 10 février, 28 avril et 27 juillet 2016, et les communiqués de Yamana publiés les 13 janvier, 18 février, 11 avril et 28 juillet 2016, déposés sur SEDAR (www.sedar.com) et EDGAR (www.sec.gov).

Éléonore

Osisko détient une redevance escalatoire de 2,0 % à 3,5 % NSR sur la mine Éléonore exploitée par Goldcorp Inc. (« Goldcorp »).

Goldcorp a indiqué que la production d'or au deuxième trimestre de 2016 avait totalisé 74 000 onces, comparativement à 44 000 onces au deuxième trimestre de 2015. La production d'or dans la première moitié de l'année 2016 s'est établie à 140 700 onces, comparativement à 76 000 onces à la période correspondante en 2015. La production d'or était plus élevée en 2016 qu'aux périodes correspondantes en 2015 en raison d'une augmentation du débit de traitement à l'usine (444 000 tonnes au deuxième trimestre de 2016, en hausse de 14 % comparativement à 2015, pour un total de 831 000 tonnes dans la première moitié de l'année 2016, en progression de 27 % comparativement à 2015), d'une amélioration de la teneur du minerai (teneur moyenne à l'entrée de l'usine de 5,60 g/t d'or (« Au ») au deuxième trimestre de 2016 et de 5,62 g/t Au pour la première moitié de l'année 2016, comparativement à 4,77 g/t Au aux mêmes périodes en 2015), et d'une meilleure récupération dans les six premiers mois de 2016 (90 % pour le deuxième trimestre et les six premiers mois de 2016, comparativement à 90 % au deuxième trimestre de 2015 et 88 % pour les six premiers mois de 2015). L'augmentation du nombre de tonnes traitées en 2016 reflète le plus grand nombre de tonnes extraites (444 000 tonnes au deuxième trimestre de 2016, en hausse de 42 % par rapport à 2015, et 834 000 tonnes dans la première moitié de l'année 2016, en hausse de 48 % comparativement à la même période en 2015), puisque les activités minières se poursuivent dans quatre horizons différents comparativement à deux dans la première moitié de l'année 2015, que la fiabilité de l'usine de filtration s'est améliorée, permettant aussi un meilleur débit de traitement à l'usine, et suivant l'arrêt de l'usine en raison de problèmes d'eau au premier trimestre de 2015. La teneur plus élevée est le résultat d'une meilleure conception des chantiers, qui tient mieux compte de la nature plissée et faillée du gisement.

Le minerai à la mine Éléonore est présentement remonté à la surface via le puits d'exploration et transporté par camion jusqu'à la surface à partir de l'horizon supérieur de la mine. Goldcorp a indiqué que le puits de production serait opérationnel d'ici la fin de l'année 2016, ce qui permettra d'améliorer les coûts et l'efficacité. Goldcorp a aussi indiqué que le taux d'extraction minière souterraine continue d'augmenter tel que prévu en vue d'atteindre la capacité nominale de traitement de 7 000 t/j. La production minière devrait s'établir en moyenne entre 4 700 et 5 000 t/j de minerai à partir de quatre horizons de production en 2016. Le développement se poursuivra afin d'étendre les travaux d'abattage à six horizons en vue d'accroître le taux de production minière et de traitement du minerai à 7 000 t/j au premier semestre de 2018.

Goldcorp a indiqué que la production en 2015 incluait du matériel empilé, tandis que l'alimentation de l'usine en 2016 comprend uniquement du matériel livré directement de la mine. L'accent demeure sur l'optimisation de la conception des chantiers afin de réduire la dilution. Les travaux sur le puits de production se sont poursuivis au deuxième trimestre de 2016. La construction du système de manutention du minerai au niveau 690 et du bâtiment de transfert de minerai en surface a continué de progresser tel que prévu à l'échéancier, de telle sorte que ces éléments devraient être mis en service au troisième trimestre de 2016. La pleine capacité de hissage, incluant l'aire de chargement au fond du puits, devrait être atteinte au quatrième trimestre de 2016. Goldcorp a indiqué que des gains d'efficacité sont à prévoir.

Production annuelle prévue

En février 2016, Goldcorp a indiqué qu'en suivant un calendrier d'accroissement prudent, Éléonore devrait produire entre 250 000 et 280 000 onces d'or en 2016.

Exploration et évaluation

Goldcorp a indiqué qu'en 2016, un montant de 5,0 millions de dollars a été prévu au budget d'exploration pour 2016 afin de continuer à cibler la projection profonde des corps minéralisés du Centre et du Sud et la zone 494, avec un total de 25 800 mètres de forage au diamant souterrain. Au cours du deuxième trimestre de 2016, les forages d'exploration ont été concentrés sur la zone 494 (sous les 650 mètres) et ont testé la projection profonde des parties Centre et Sud du gisement (sous les 1 000 mètres). Au troisième trimestre de 2016, l'exploration se concentrera sur la zone 494 et sur la projection profonde des parties Centre et Sud du gisement, ainsi que sur les horizons supérieurs (les premiers 650 mètres).

Pour des informations plus détaillées, le lecteur est prié de consulter les communiqués de Goldcorp publiés les 25 février, 27 avril et 27 juillet 2016, et les rapports de gestion de Goldcorp pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015 et pour les trois et six mois terminés le 30 juin 2016, tous déposés sur SEDAR (www.sedar.com) et sur EDGAR (www.sec.gov).

Island Gold

Osisko détient une redevance de 1,7 % - 2,55 % NSR sur la mine Island Gold opérée par Mines Richmond inc. (« Mines Richmond »).

Le 12 juillet 2016, Mines Richmond a annoncé que la mine Island Gold avait produit 18 617 onces d'or au deuxième trimestre, en hausse de 24 % par rapport à la même période en 2015. Pour les six premiers mois de 2016, Island Gold a produit 45 206 onces d'or.

Le plan d'exploitation de la mine pour le trimestre a mis l'accent sur les zones à faible teneur de la mine, et les activités de développement dans le minerai qui s'y sont déroulées ciblaient principalement les extensions à faible teneur du deuxième horizon minier. Dans l'ensemble, la teneur du minerai extrait a été plus élevée que prévu, à 7,51 g/t Au. Le plan d'exploitation de la mine prévu pour 2016 continue d'indiquer des teneurs entre 7,0 et 7,5 g/t Au pour les activités de développement et d'exploitation des chantiers. Mines Richmond a indiqué que la productivité souterraine au deuxième trimestre avait été en moyenne de 911 tpj, ce qui constitue un record, et que l'usine de traitement avait aussi affiché une productivité record de 878 tpj.

Production annuelle prévue

Mines Richmond a indiqué que ses objectifs de production pour 2016 à la mine Island Gold se situaient entre 62 000 et 67 000 onces d'or.

Exploration et évaluation

Le 7 juillet 2016, Mine Richmond a annoncé qu'à la lumière des résultats positifs enregistrés lors de la première phase du programme de forage d'exploration, une deuxième phase stratégique de forage d'exploration avait été lancée à la mine Island Gold. Mines Richmond a indiqué que la première phase du programme de forage d'exploration, lancée en septembre 2015, avait atteint ses objectifs, ce qui justifiait le lancement de la deuxième phase d'un programme ambitieux allant jusqu'à 142 000 mètres et qui se déroulerait pendant les 18 à 24 prochains mois. Le principal objectif de la deuxième phase du programme est d'étendre latéralement l'inventaire des ressources, principalement à l'est du gisement principal, dans le but de prolonger la durée de vie de la mine au-dessus du niveau 1 000 m, ce qui pourrait soutenir les scénarios d'expansion potentielle en cours d'étude, et aussi d'identifier la prochaine ressource présumée de plus d'un million d'onces à teneur élevée en profondeur, entre les niveaux 1 000 et 1 500 m.

Pour des informations plus détaillées, le lecteur est prié de consulter les communiqués de Mines Richmond publiés les 12 avril, 7 juillet et 12 juillet 2016, et déposés sur SEDAR (www.sedar.com).

Redevances canadiennes de Teck

La Société a annoncé en octobre 2015 un accord définitif visant l'acquisition d'un portefeuille de redevances canadiennes détenu par Teck Resources Limited et sa filiale Teck Metals Ltd (« Teck ») pour une contrepartie en espèces de 28,0 millions de dollars, ainsi qu'un montant additionnel de 2,5 millions de dollars à être payé suivant la confirmation de certains droits.

Le portefeuille contient 31 redevances, la plupart étant des redevances NSR. La première partie de la transaction avec Teck a été conclue en novembre 2015 et visait un portefeuille de 28 redevances acquis pour une contrepartie de 24,2 millions de dollars en espèces et une somme supplémentaire de 2,5 millions de dollars payable à la confirmation de certains droits.

La Caisse de dépôt et placement du Québec (« CDPQ ») a exercé son droit de participation visant à acquérir 15 % des droits de redevances de Teck acquis par Osisko jusqu'à maintenant. La transaction a été complétée en février 2016 pour la somme de 3,6 millions de dollars.

Veza

La Société détient une redevance de 5 % NSR et une redevance sur la participation aux bénéfices nets de 40 % dans la propriété aurifère Veza exploitée par Ressources Nottaway inc. La propriété est située à 25 kilomètres de Matagami, au Québec. L'exploitation est présentement en période de rodage à Veza et Osisko a reçu son premier paiement de redevances, totalisant 221 onces d'or, au cours du deuxième trimestre de 2016.

Lamaque

Osisko est titulaire d'une redevance de 1,7 % NSR sur la propriété Lamaque, située dans la région de l'Abitibi et détenue par Integra Gold Corp. (« Integra »). Le 27 juillet 2016, Integra a annoncé qu'elle avait mandaté une firme pour construire la rampe d'exploration pour le gîte Triangle (« Triangle ») sur le projet aurifère Lamaque Sud à Val-d'Or, Québec.

Integra a indiqué que le programme d'exploration souterraine avait pour but de réaliser des trous de forage rapprochés dans les parties supérieures du gîte Triangle (zones C1 et C2), ainsi que du forage d'exploration afin de continuer à accroître l'inventaire de ressources. Le programme d'exploration souterraine proposé comprendra également l'échantillonnage en vrac de plus de 20 000 tonnes de roche minéralisée en or, nécessaire pour effectuer la réconciliation du contenu en or versus les estimations de ressources, ainsi que pour permettre de réaliser des essais métallurgiques détaillés. L'ampleur, la localisation et le moment de l'échantillonnage en vrac seront déterminés en utilisant les renseignements recueillis grâce aux résultats des travaux de forage d'exploration en surface présentement en cours, et des travaux de forage souterrain dès que les résultats seront disponibles.

Integra a indiqué que ces travaux devraient s'échelonner sur une période de 12 à 15 mois. La société dispose de ressources financières suffisantes pour assurer le financement du programme de travaux jusqu'à la fin, et détient déjà tous les permis nécessaires.

Pour des informations plus détaillées, le lecteur est prié de consulter le communiqué d'Integra publié le 27 juillet 2016 et déposé sur SEDAR (www.sedar.com).

Projet aurifère Cariboo

La Société détient une redevance de 1,5 % NSR sur le projet aurifère Cariboo détenu par Barkerville Gold Mines Ltd (« Barkerville »), une entreprise associée d'Osisko, et situé en Colombie-Britannique (Canada),

Le projet aurifère Cariboo couvre une superficie de 1 164 kilomètres carrés de terrains répartis sur une distance latérale de 60 kilomètres qui comprend plusieurs anciennes mines du district aurifère de Cariboo, une région historiquement profitable, bien que sous-explorée, du centre-sud de la Colombie-Britannique. Selon des estimations historiques, la production d'or historique de la région de Cariboo s'élève à environ 3,8 millions d'onces. À Cariboo, le gîte Cow Mountain contient des ressources minérales estimées conformément au Règlement 43-101 de 2,8 millions d'onces d'or dans la catégorie indiquée (35,8 millions de tonnes à 2,4 g/t), ainsi que 2,0 millions d'onces d'or additionnelles dans la catégorie présumée (27,4 millions de tonnes à 2,3 g/t), selon un seuil de coupure de 0,5 g/t dans les deux cas.

Osisko et Barkerville ont aussi convenu de négocier une entente de flux d'or (l'« entente de flux d'or ») suite à l'achèvement d'une étude de faisabilité par Barkerville sur le projet aurifère Cariboo. Suite à une période de négociation de 60 jours, si Osisko et Barkerville n'ont pas conclu d'entente de flux d'or, Barkerville devra soit accorder un droit à Osisko d'acquérir une redevance additionnelle de 0,75 % NSR pour une contrepartie de 12,5 millions de dollars, soit faire un paiement de 12,5 millions de dollars à Osisko.

Pour des informations plus détaillées, le lecteur est prié de consulter le rapport technique (Règlement 43-101) intitulé Cow Mountain NI 43-101 Technical Report, daté du 31 mars 2015 et déposé sur SEDAR (www.sedar.com).

Projet Hermosa

En avril 2016, Osisko a acquis, pour la somme de 10,0 millions de dollars, une redevance de 1 % NSR sur tous les minerais de sulfures de plomb/zinc/argent produits sur le projet Hermosa détenu par Arizona Mining Inc. (« Arizona Mining »). Le projet Hermosa est situé dans le comté de Santa Cruz en Arizona. Le gîte Taylor, un gîte de remplacement carbonaté de plomb-zinc-argent, renferme des ressources présumées de 39,4 millions de tonnes à une teneur en équivalent zinc (« éq.Zn ») de 11 %, selon un seuil de coupure de 6 % éq.Zn, estimées conformément aux dispositions du Règlement 43-101.

Le gîte Taylor demeure ouvert au nord, à l'ouest et au sud, sur des terrains contrôlés par Arizona Mining. Arizona Mining a débuté un programme de forage agressif de 125 000 mètres afin de tester les limites de la ressource.

Pour des informations plus détaillées, le lecteur est prié de consulter le rapport technique (Règlement 43-101) intitulé Hermosa Taylor Deposit NI 43-101 Technical Report, daté du 17 mars 2016 et déposé sur SEDAR (www.sedar.com).

Projet Horne 5

Le 9 mai 2016, Ressources Falco ltée (« Falco »), une entreprise associée à Osisko, a annoncé les résultats de l'étude économique préliminaire (« ÉÉP ») préparée conformément au Règlement 43-101 pour son projet Horne 5. Falco a indiqué que selon l'ÉÉP, le projet Horne 5 correspond à un projet d'exploitation minière sous terre robuste et à forte marge sur une période de 12 ans, avec des paramètres économiques des plus intéressants dans le contexte actuel du prix de l'or. Falco a indiqué qu'en tenant compte d'un prix de l'or à 1 250 \$ US/oz, l'étude révélait que le projet Horne 5 pourrait

générer une valeur actualisée nette après impôt (à un taux d'actualisation de 5 %) de 667 millions de dollars et un taux de rendement interne de 16,0 %. Falco a noté que dans le cadre de ce scénario, la mine pourrait devenir le prochain producteur d'or en importance au Québec, avec un profil de production atteignant en moyenne 236 000 onces par an pour la durée de vie de la mine. Falco a indiqué qu'elle prévoyait aller de l'avant et entreprendre immédiatement l'étude de faisabilité du projet Horne 5, laquelle devrait être terminée au premier semestre de 2017. L'étude d'impact sur l'environnement, qui a déjà été lancée, est aussi attendue au premier semestre de 2017.

Le 30 mai 2016, Osisko a clôturé une entente de financement avec Falco en vertu de laquelle Osisko a octroyé à Falco un prêt de 10,0 millions de dollars, qui servira à l'avancement du projet Horne 5, situé à Rouyn-Noranda (Québec) et pour les besoins généraux de l'entreprise. Le prêt a une échéance de 18 mois et porte intérêt à un taux de 7 %. En vertu des modalités du financement, Falco et Osisko devront négocier, d'ici la fin du mois d'octobre 2017, les termes, les conditions et la structure d'une entente de flux d'argent et/ou d'or (« l'entente de flux »), laquelle devra consister en une transaction typique de ce genre dans l'industrie, où Osisko pourra fournir à Falco une partie du capital de développement requis pour construire le projet Horne 5. Dans ce cas, le montant en capital du prêt et les intérêts cumulés seront déduits du dépôt du flux. À la date d'échéance, si Falco et Osisko n'ont pas conclu d'entente de flux, le montant en capital du prêt sera converti en une redevance de 1 % NSR sur le projet Horne 5 et les intérêts cumulés seront payés en espèces.

Pour des informations plus détaillées, le lecteur est prié de consulter les communiqués de Falco publiés les 9 mai, 30 mai et 23 juin 2016 et déposés sur SEDAR (www.sedar.com). Pour des informations plus détaillées sur le ÉEP, le lecteur est prié de consulter le rapport technique (Règlement 43-101) de Falco intitulé *Preliminary Economic Assessment of the Horne 5 Project*, daté du 28 avril 2016 et déposé sur SEDAR.

Redevances – Sommaire des actifs en exploitation et des actifs avancés, mais non en exploitation

Le tableau suivant illustre les droits de redevances clés de la Société dans des projets en production ou à un stade avancé :

| Actif | Exploitant | Droits⁽¹⁾ | Produits | Juridiction | Étape |
|-------------------------|--------------------------|-----------------------------------|-----------------|----------------------|----------------------|
| Canadian Malartic | Agnico/Yamana | Redevance de 5,0 % NSR | Au | Québec | Production |
| Éléonore | Goldcorp | Redevance de 2,0 à 3,5 % NSR | Au | Québec | Production |
| Island Gold | Mines Richmond | Redevance de 1,7 à 2,55 % NSR | Au | Ontario | Production |
| Bloc Hewfran | Ressources Metanor | Redevance de 1,7 % NSR | Au | Québec | Production |
| Veza | Ressources Nottaway inc. | Redevance de 5 % NSR et de 40 NPI | Au | Québec | Production |
| Lamaque | Integra Gold | Redevance de 1,7 % NSR | Au | Québec | Exploration |
| Cariboo | Barkerville | Redevance de 1,5 % NSR | Au | Colombie-Britannique | Exploration |
| Hammond Reef | Agnico/Yamana | Redevance de 2 % NSR | Au | Ontario | Obtention des permis |
| Windfall | Minière Osisko | Redevance de 0,5 % NSR | Au | Québec | Exploration |
| Marban | Minière Osisko | Redevance de 0,425 % NSR | Au | Québec | Exploration |
| Hermosa | Arizona Mining | Redevance de 1% NSR | Zn, Pb, Ag | Arizona, É.U. | Exploration |
| Pandora | Agnico/Yamana | Redevance de 2 % NSR | Au | Québec | Exploration |
| Malartic – Odyssey Nord | Agnico/Yamana | Redevance de 3 % NSR | Au | Québec | Exploration |

| | | | | | |
|------------------------|-----------------|--|------------|----------------|-------------|
| Malartic – Odyssey Sud | Agnico/Yamana | Redevance de 5 % NSR | Au | Québec | Exploration |
| Upper Beaver | Agnico/Yamana | Redevance de 2 % NSR | Au, Cu | Ontario | Exploration |
| Camp de Kirkland Lake | Agnico/Yamana | Redevance de 2 % NSR | Au, Cu | Ontario | Exploration |
| Copperwood | Highland Copper | Redevance de 3 % NSR ⁽²⁾ | Ag, Cu | Michigan, É.U. | Exploration |
| Horne 5 | Falco | Flux d'or/d'argent ou redevance de 1 % NSR | Au, Ag, Cu | Québec | Exploration |

Options de redevances – Sommaire des actifs avancés mais non en exploitation

| Actif | Exploitant | Droits | Coût de l'option | Produits | Juridiction | Étape |
|--|-------------------|----------------------|-------------------------|-----------------|---------------------------|--------------|
| Neita | Unigold | Redevance de 2 % NSR | 2,0 millions \$ | Au | République Dominicaine | Exploration |
| Yellowknife City Gold | TerraX | Redevance de 3 % NSR | 4,0 millions \$ | Au | Territoires du Nord-Ouest | Exploration |
| Projets de Minière Osisko ⁽³⁾ | Minière Osisko | Redevance de 1 % NSR | 5,0 millions \$ | s.o. | s.o. | s.o. |

- (1) Après la vente d'un intérêt de 15 % sur les redevances acquises de Teck à la CDPQ.
- (2) Redevance de 3,0 % NSR sur le projet Copperwood. Suivant la clôture de l'acquisition du projet White Pine, Highland Copper accordera à Osisko une redevance de 1,5 % NSR sur tous les métaux produits sur le projet White Pine, et la redevance d'Osisko sur le projet Copperwood sera alors réduite à 1,5 %.
- (3) Osisko dispose d'un droit d'acquisition à usage unique, avant le 25 août 2020, d'une redevance de 1 % NSR sur les projets de Minière Osisko inc. détenus à 100 % au 25 août 2015.

Portefeuille de placements

Les actifs de la Société comprennent un portefeuille d'actions de sociétés cotées en bourse. Osisko investit, et a l'intention de continuer à investir, de temps à autre, dans diverses sociétés dans le secteur de l'industrie minière à des fins d'investissement, et avec l'objectif d'améliorer sa capacité à acquérir des intérêts dans des actifs d'exploration, des redevances ou des flux de revenus futurs. En plus des objectifs de placements, dans certains cas, la Société peut décider de jouer un rôle plus actif, en fournissant du personnel de gestion, un soutien technique et/ou administratif ainsi qu'en nommant des individus au conseil d'administration des sociétés dans lesquelles elle investit. Ces placements sont inclus dans les placements dans des entreprises associées dans les états financiers consolidés et comprennent Minière Osisko inc. (« Minière Osisko »), Falco et Barkerville. Barkerville est devenue une entreprise associée en février 2016 suivant la nomination de Sean Roosen, président du conseil et chef de la direction d'Osisko, au poste de coprésident du conseil d'administration de Barkerville, et la nomination de Luc Lessard, vice-président principal, services techniques d'Osisko, au poste de chef des opérations de Barkerville.

Osisko pourrait, de temps en temps et sans préavis, sauf si requis par la loi, accroître ou réduire ses placements à sa discrétion.

Minière Osisko inc.

Minière Osisko inc. (« Minière Osisko ») a débuté un programme de forage de 55 000 mètres en octobre 2015 au Lac Windfall. Les résultats jusqu'à présent sont très encourageants et ont permis de vérifier et d'établir de bonnes corrélations avec les résultats de forage historiques obtenus par les détenteurs antérieurs de la propriété. Le gîte demeure ouvert en profondeur sous l'intrusif Red Dog, ainsi que latéralement à l'extrémité ouest. Les résultats du programme en cours et les résultats de forage historiques seront modélisés dans la deuxième moitié de l'année 2016 et une mise à jour des ressources est attendue au début de l'année 2017. Une décision quant au prolongement du

programme de forage actuel de l'ordre de 50 000 mètres supplémentaires a été prise au deuxième trimestre de 2016.

En juin 2016, Minière Osisko a fourni une mise à jour de l'estimation des ressources sur son projet aurifère Marban, détenu en propriété exclusive et situé près de la ville de Malartic au Québec. Cette mise à jour est le résultat de 92 900 mètres de forage intercalaire et de nouvelles analyses de carottes de forages historiques, travaux réalisés depuis la dernière estimation de ressources publiée pour les gîtes Marban et Norlartic. Ce nouvel estimé a permis d'accroître l'inventaire de ressources aurifères et d'en convertir la majeure partie en ressources de catégories mesurée et indiquée (« M+I ») à l'intérieur d'un modèle de fosse.

Minière Osisko a souligné les faits saillants suivants à propos de la mise à jour des estimations de ressources sur Marban :

- Les ressources M+I dans la fosse (total des gîtes Marban et Norlartic) s'établissent maintenant à 1,48 million d'onces d'or contenues dans 37,0 millions de tonnes à une teneur avant dilution de 1,24 g/t Au, en plus des ressources présumées dans la fosse de 0,13 million d'onces d'or contenues dans 3,6 millions de tonnes à une teneur avant dilution de 1,15 g/t Au. Les ressources restreintes à la fosse sont basées sur un modèle de fosse optimisé dans Whittle selon un prix de l'or à 1 250 \$ US l'once et à une teneur de coupure externe calculée de 0,4 g/t Au.
- À un seuil de coupure plus élevé de 1,0 g/t Au, les ressources M+I dans la fosse s'élèvent à 1,04 million d'onces d'or contenues dans 16,5 millions de tonnes à une teneur avant dilution de 1,97 g/t Au, ce qui représente 70 % de l'ensemble des onces provenant des ressources M+I restreintes à la fosse.
- Le nouvel inventaire de ressources minérales M+I globales est actuellement de 1,83 million d'onces d'or contenues dans 47,6 millions de tonnes à une teneur moyenne de 1,20 g/t Au et l'inventaire de ressources minérales présumées globales est de 0,41 million d'onces d'or contenues dans 12,2 millions de tonnes à une teneur moyenne de 1,03 g/t Au (basé sur une teneur de coupure de 0,40 g/t Au).
- Les gîtes Marban et Norlartic sont tous deux ouverts en profondeur et des forages supplémentaires sont planifiés pour vérifier la possibilité d'ajouter des ressources qui pourraient être exploitées par des méthodes souterraines.

En juillet 2016, Minière Osisko a clôturé un placement privé d'actions accréditatives d'un montant de 25,0 millions de dollars.

Pour des informations plus détaillées, le lecteur est prié de consulter les communiqués de Minière Osisko publiés les 11 mars, 12 avril, 13 juin et 14 juin 2016 et le profil de Minière Osisko sur SEDAR (www.sedar.com).

Labrador Iron Ore Royalty Corporation

Osisko détient une participation de 9,8 % dans LIORC. La Société considère cet investissement comme une opportunité de diversification de ses actifs et des matières premières auxquelles elle est exposée par rapport à son portefeuille actuel de redevances, tout en restant concentrée sur l'or. LIORC est entièrement axée sur les opérations de la Compagnie minière IOC (« IOC ») par le biais des éléments suivants :

- Une redevance brute de 7 % sur les mines de fer d'IOC;

- Des droits de commercialisation de 0,10 \$ par tonne sur tous les produits vendus par IOC; et
- Une participation directe de 15 % dans IOC.

IOC est un grand producteur canadien de minerai de fer détenu par Rio Tinto (59 %), Mitsubishi Corporation (26 %) et LIORC. La mine, située à Terre-Neuve-et-Labrador au Canada, produit et traite du concentré de minerai de fer et des boulettes depuis 1954.

En juillet 2016, Rio Tinto a publié un communiqué de presse indiquant qu'IOC avait atteint un niveau de production de 8,5 millions de tonnes de concentré et de boulettes de fer pour la première moitié de l'année 2016, une progression de 6 % relativement à la première moitié de l'année 2015. Cette amélioration est le résultat d'une meilleure fiabilité et d'un meilleur rendement des actifs. La production de concentré et de boulettes au deuxième trimestre de 2016 était de 4,4 millions de tonnes, un niveau similaire à celui enregistré au deuxième trimestre de 2015 mais en hausse de 6 % par rapport au premier trimestre de 2016.

Les dividendes payables à Osisko pour le premier semestre de 2016 s'élèvent à 3,1 million de dollars.

Pour des informations plus détaillées, le lecteur est prié de consulter le communiqué publié par LIORC le 2 mai 2016, déposé sur SEDAR (www.sedar.com) et le communiqué de Rio Tinto daté du 19 juillet 2016, disponible sur le site web de Rio Tinto : www.riotinto.com.

Activités d'exploration et évaluation

Régions de la Baie-James et de la Fosse du Labrador, Québec

Durant le deuxième trimestre de 2016, Osisko a investi 1,5 million de dollars en activités d'exploration et d'évaluation dans la région de la Baie-James pour un total de 3,2 millions de dollars dans les six premiers mois de 2016.

Le programme d'exploration sur le projet Coulon (région de la Baie-James) s'est poursuivi avec un programme de forage au diamant qui a débuté à l'hiver 2016 et s'est poursuivi durant le printemps 2016. À la fin du mois de juin 2016, 30 nouveaux sondages avaient été forés et un sondage avait été prolongé pour un total de 23 075 mètres.

La Société a débuté ses programmes d'exploration estivaux sur plusieurs de ses projets situés sur le territoire de la Baie-James et dans la Fosse du Labrador au Québec. Une importante campagne d'exploration a été initiée avec Exploration Midland inc. (« Midland ») dans le but d'explorer les contextes géologiques favorables aux gisements aurifères à proximité de la mine d'or Éléonore et de la récente découverte aurifère récemment annoncée par Ressources Sirios inc. à Cheechoo. Un budget total d'environ 1,0 million de dollars sera alloué pour la première phase de la campagne de terrain 2016.

Position financière

Au 30 juin 2016, la trésorerie et équivalents de trésorerie de la Société s'élèvent à 424,5 millions de dollars, comparativement à 258,5 millions de dollars au 31 décembre 2015.

De plus, la Société a accès à un maximum de 200,0 millions de dollars en liquidités en vertu de sa facilité de crédit renouvelable, et ce afin d'acquiescer des redevances et flux de métaux.

Dividende trimestriel

Le 4 août 2016, le conseil d'administration a déclaré un huitième dividende trimestriel de 0,04 \$ par action ordinaire payable le 14 octobre 2016 aux actionnaires inscrits aux registres à la fermeture des bureaux le 30 septembre 2016.

Le 21 septembre 2015, la Société a annoncé la mise en place d'un régime de réinvestissement des dividendes (« RRD »). Le RRD permet aux actionnaires canadiens de réinvestir leurs dividendes en espèces dans des actions ordinaires additionnelles. La Société émettra des actions ordinaires à un escompte de 3% sur le cours moyen pondéré des actions ordinaires à la Bourse de Toronto au cours des cinq (5) jours précédant la date de paiement du dividende. Les participants au RRD n'ont pas à payer de commissions de courtage, d'honoraires ni d'autres frais administratifs pour l'achat d'actions ordinaires aux termes du RRD.

Inscription à la Bourse de New York

Le 6 juillet 2016, les actions ordinaires de Redevances Aurifères Osisko ont commencé à se négocier à la Bourse de New York (« NYSE ») sous le symbole « OR ». Osisko demeure aussi inscrite au TSX sous le symbole « OR ».

L'inscription du titre à une place boursière américaine fournit aux actionnaires américains actuels d'Osisko une plus grande liberté de transiger les actions de la Société et permet à la Société d'étendre sa base d'actionnaires aux États-Unis.

Perspectives

Les perspectives d'Osisko pour 2016 reposent sur les prévisions publiques disponibles, en particulier les prévisions pour la mine Canadian Malartic telles qu'elles sont publiées par Yamana et Agnico Eagle, celles pour la mine Éléonore publiées par Goldcorp, et les prévisions pour la mine Island Gold publiées par Mines Richmond. En ce qui concerne les redevances sur des propriétés pour lesquelles aucune information publique n'est disponible, Osisko obtient des prévisions internes de la part des exploitants.

La production attribuable à la Société en vertu de redevances pour 2016 est toujours estimée entre 28 000 et 29 000 onces d'or provenant de la mine Canadian Malartic, entre 5 500 et 6 200 onces d'or provenant de la mine Éléonore, et entre 1 000 et 2 000 onces provenant d'autres redevances. La Société prévoit aussi poursuivre ses programmes d'exploration dans la région de la Baie-James pour un montant d'environ 10,3 millions de dollars en 2016 (8,3 millions de dollars déduction faite des crédits d'impôt d'exploration estimatifs) dont environ 3,8 millions de dollars qui seront financés par des institutions du Québec et d'autres partenaires. Au 30 juin 2016, 3,2 millions de dollars avaient été dépensés en activités d'exploration et d'évaluation.

Conférence téléphonique portant sur les résultats du deuxième trimestre

Osisko tiendra une conférence téléphonique le jeudi 4 août 2016 à 16h30 HAE, durant laquelle la haute direction commentera les résultats financiers et fera le bilan des activités de la Société. Les personnes intéressées à participer à la conférence téléphonique sont priées de composer le 1-(647)-788-4922 (appels internationaux), ou le 1-(877)-223-4471 (sans frais en Amérique du Nord) au moins cinq à dix minutes avant le début de la conférence. Un téléphoniste redirigera les participants à la conférence téléphonique.

Il sera possible d'écouter l'enregistrement de la conférence à partir du 4 août 2016 à 19h30 HAE jusqu'à 23h59 HAE le 10 août 2016 en composant le 1-(800)-585-8367 (sans frais en Amérique du Nord) ou le 1-(416)-621-4642, puis le code d'accès 55479169.

À propos de Redevances Aurifères Osisko Ltée

Redevances Aurifères Osisko est une société de redevances intermédiaire de métaux précieux axée sur les Amériques ayant débuté ses activités en juin 2014. La Société détient 52 redevances, incluant une redevance de 5 % NSR sur la mine Canadian Malartic (Canada) et une redevance de 2,0-3,5 % NSR sur la mine Éléonore (Canada). En plus de ses droits de redevances, Osisko détient un portefeuille d'investissements. La Société maintient une solide position financière, avec des liquidités de 425 millions \$ en date du 30 juin 2016, et a distribué des dividendes à ses actionnaires au cours des sept derniers trimestres.

Le siège social d'Osisko est situé au 1100, avenue des Canadiens-de-Montréal, bureau 300, Montréal, Québec, H3B 2S2.

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Certains énoncés compris dans ce communiqué peuvent être considérés comme des « énoncés prospectifs ». Tous les énoncés dans ce communiqué qui ne sont pas des faits historiques et qui font référence à des événements futurs, des développements ou des performances qu'Osisko prévoit, y compris les attentes de la direction concernant la croissance d'Osisko, les résultats d'exploitation, les estimations des recettes futures, les exigences de capital supplémentaire, l'estimation des réserves minières et des ressources minérales, les estimations de production, les coûts de production et des revenus, la demande future et les prix des produits de base, les perspectives et occasions d'affaires sont des énoncés prospectifs. En outre, les énoncés prospectifs (y compris les données figurant dans les tableaux) sur les réserves et les ressources et les onces d'or équivalent sont des énoncés prospectifs, car ils impliquent l'évaluation implicite, fondée sur certaines estimations et hypothèses et aucune assurance ne peut être donnée que les estimations seront réalisées. Les énoncés prospectifs sont des énoncés qui ne sont pas des faits historiques et qui peuvent généralement, mais pas forcément, être identifiés par l'emploi de mots comme « prévoit », « planifie », « anticipe », « croit », « a l'intention », « estime », « projette », « potentiel », « échéancier », et autres expressions semblables ou des variations (incluant les variantes négatives), ou des énoncés à l'effet que des événements ou des conditions « se produiront », « pourraient » ou « devraient » se produire, incluant notamment le rendement des actifs d'Osisko, la réalisation des avantages découlant de son portefeuille d'investissements, l'atteinte des prévisions de production et d'opérations publiées par les opérateurs des propriétés dans lesquelles Osisko détient une redevance ou un intérêt, le dépôt dans les délais attendus des conclusions et recommandations du BAPE et l'obtention des autorisations à Canadian Malartic, la réalisation de la phase d'accroissement de production par l'opérateur à Éléonore, la clôture dans les délais prévus de la seconde portion de la transaction avec Teck, l'atteinte de la phase de production commerciale par l'opérateur à Vezza dans les délais prévus, la conclusion d'un accord de flux de métaux avec Falco et des résultats positifs en matière de travaux d'exploration menés par la Société et par les opérateurs des propriétés sur lesquelles Osisko détient une redevance ou un intérêt. Bien qu'Osisko soit d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs se fondent sur des hypothèses raisonnables, ces énoncés comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs et ne garantissent pas les résultats futurs, et les résultats réels pourraient différer sensiblement des résultats prévus dans les énoncés prospectifs. Parmi les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des résultats prévus dans les énoncés prospectifs, citons notamment les fluctuations des prix des commodités qui sous-tendent les redevances détenues par Osisko (or et argent); les fluctuations de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain; les changements réglementaires dans les gouvernements nationaux et locaux, y compris l'octroi des permis et les et les politiques fiscales; la réglementation et les développements politiques ou économiques dans les juridictions où sont situées les propriétés dans lesquelles Osisko détient une redevance ou autre intérêt ou par l'entremise desquelles ils sont détenus; les risques liés aux exploitants des propriétés dans lesquelles Osisko détient une redevance; les opportunités d'affaires qui deviennent disponibles, ou sont poursuivis par Osisko; la disponibilité continue de capital et de financement et le marché ou les conditions économiques générales; les litiges concernant tout titre, permis ou licence liés à des intérêts sur l'une des propriétés dans laquelle Osisko détient une redevance ou un autre droit; des difficultés relatives au développement, à l'obtention de permis, à l'infrastructure, à l'exploitation ou aux aspects techniques sur l'une des propriétés dans laquelle Osisko détient une redevance ou un autre droit; des différences dans la cadence et l'échéancier de production par rapport aux estimations de ressources ou aux prévisions de production faites par les exploitants des propriétés dans laquelle Osisko détient une redevance ou un autre droit; les risques et les dangers liés à l'exploration, au développement et à l'exploitation minière sur l'une des propriétés dans laquelle Osisko détient une redevance ou d'autres intérêts, y compris, mais sans s'y limiter, les conditions géologiques inhabituelles ou imprévues et métallurgiques, des affaissement ou des effondrements de terrains, les inondations et autres catastrophes naturelles ou des troubles civils ou d'autres risques non assurés. Les énoncés prospectifs figurant dans ce communiqué de presse sont basées sur des hypothèses jugées raisonnables par la direction incluant notamment: l'exploitation continue des propriétés dans laquelle Osisko détient une redevance ou d'autres intérêts par les propriétaires ou les opérateurs de ces propriétés de manière conforme aux pratiques antérieures; l'exactitude des énoncés

publiques et de la divulgation faites par les propriétaires ou les opérateurs de ces propriétés sous-jacentes; l'absence de changement défavorable important dans le prix des commodités qui sous-tendent le portefeuille d'actifs; aucun changement défavorable à l'égard d'une propriété à l'égard de laquelle Osisko détient une redevance ou autre intérêt; l'exactitude de la divulgation publique des attentes relatives au développement de propriétés sous-jacentes qui ne sont pas encore en production; et l'absence d'autres facteurs qui pourraient entraîner que les actions, événements ou résultats réels diffèrent de ceux prévus, estimés ou attendus.

Pour plus de détails au sujet de ces facteurs et hypothèses ainsi que des autres facteurs et hypothèses qui sous-tendent les énoncés prospectifs émis dans le présent communiqué, se reporter à la section intitulée « Facteurs de risque » de la plus récente notice annuelle d'Osisko déposée auprès des commissions en valeurs mobilières canadiennes, et disponibles en versions électroniques sous le profil de l'émetteur d'Osisko sur SEDAR, au www.sedar.com, et auprès de la Securities and Exchange Commission (« SEC ») aux États-Unis, sur EDGAR, au www.sec.gov. L'information prospective présentée dans le présent communiqué reflète les attentes de la Société au moment de l'émission du présent communiqué et est sujette à changement après cette date. La Société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser tout énoncé prospectif, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, à l'exception de ce qui est exigé par la loi.

Mise en garde à l'égard des investisseurs américains concernant l'utilisation d'estimations de réserves minérales et de ressources minérales

Osisko est assujéti aux exigences de présentation de l'information des lois canadiennes applicables sur les valeurs mobilières, et par conséquent présente ses réserves minérales conformément aux normes canadiennes. Les exigences de présentation canadiennes pour la divulgation d'information concernant les propriétés minérales sont régies par le Règlement 43-101. Les définitions du Règlement 43-101 sont celles qui ont été adoptées par l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole (l'« ICM »). Les exigences de présentation aux États-Unis sont régies par le Industry Guide 7 (le « Guide 7 ») de la SEC. Le présent rapport de gestion comprend des estimations de réserves minérales et de ressources minérales présentées conformément aux dispositions du Règlement 43-101. Ces normes de présentation visent des objectifs similaires en termes d'évocation d'un niveau approprié de confiance dans les données qui sont présentées, mais s'inspirent d'approches et de définitions différentes. Par exemple, en vertu du Guide 7, la minéralisation ne peut être classée comme une « réserve », à moins qu'il ait été déterminé que la minéralisation peut être économiquement et légalement produite ou extraite au moment où la détermination des réserves est faite. Par conséquent, les définitions des « réserves minérales prouvées » et des « réserves minérales probables » en vertu des normes de l'ICM sont différentes à certains égards des normes de la SEC. Osisko présente aussi des estimations de « ressources minérales » conformément aux dispositions du Règlement 43-101. Bien que les termes « ressources minérales », « ressources minérales mesurées », « ressources minérales indiquées » et « ressources minérales présumées » soient reconnus en vertu du Règlement 43-101, ce ne sont pas des termes définis selon les normes de la SEC et de façon générale, les sociétés américaines n'ont pas la permission de présenter des estimations de ressources minérales de quelque catégorie que ce soit dans les documents déposés auprès de la SEC. Ainsi, certains renseignements compris dans le présent rapport de gestion, concernant les descriptions de minéralisation et les estimations de réserves minérales et de ressources minérales établies conformément aux normes canadiennes, pourraient ne pas être comparables aux renseignements similaires publiés par les sociétés américaines assujéties aux exigences de présentation et de divulgation de la SEC. Le lecteur est ainsi avisé qu'il ne doit pas supposer que des ressources minérales mesurées ou que des ressources minérales indiquées seront éventuellement converties, en tout ou en partie, en réserves minérales. Le lecteur est aussi avisé qu'il ne doit pas supposer que des ressources minérales présumées existent, en tout ou en partie, ni qu'elles sont économiquement ou légalement exploitables. Par ailleurs, les « ressources minérales présumées » comportent une grande incertitude quant à leur existence et leur faisabilité économique et légale et le lecteur ne devrait pas supposer que des ressources minérales présumées seront éventuellement converties, en tout ou en partie, à une catégorie supérieure. En vertu de la réglementation canadienne, les estimations de ressources minérales présumées ne peuvent servir de fondement pour les études de faisabilité ou d'autres types d'études économiques.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter Redevances Aurifères Osisko :

John Burzynski
Vice-président principal, développement des affaires
Tél. (416) 363-8653
jbuzynski@osiskogr.com

Joseph de la Plante
Vice-président, développement corporatif
Tél. (514) 940-0670
idelaplante@osiskogr.com

Redevances Aurifères Osisko Ltée

Bilans consolidés

(non audités)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens)

| | 30 juin 2016 | 31 décembre 2015 |
|---|-------------------------|-----------------------------|
| | \$ | \$ |
| Actif | | |
| Actif courant | | |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 424 491 | 258 509 |
| Placements temporaires | 100 | 200 |
| Comptes débiteurs | 7 249 | 6 244 |
| Autres actifs | 563 | 508 |
| | <u>432 403</u> | <u>265 461</u> |
| Actif non courant | | |
| Placements dans des entreprises associées | 66 103 | 44 011 |
| Autres placements | 140 054 | 105 485 |
| Droits de redevances | 494 475 | 449 439 |
| Immobilisations corporelles | 800 | 835 |
| Exploration et évaluation | 98 550 | 96 220 |
| Goodwill | 111 204 | 111 204 |
| Impôts sur le résultat différés | 11 210 | 8 778 |
| | <u>1 354 799</u> | <u>1 081 433</u> |
| Passif | | |
| Passif courant | | |
| Comptes créditeurs et frais courus | 4 753 | 11 469 |
| Dividendes à payer | 4 259 | 3 783 |
| Provisions et autres passifs | 1 948 | 1 264 |
| | <u>10 960</u> | <u>16 516</u> |
| Passif non courant | | |
| Dette à long terme | 45 328 | - |
| Provisions et autres passifs | 13 601 | 8 912 |
| Impôts sur le résultat différés | 122 685 | 118 766 |
| | <u>192 574</u> | <u>144 194</u> |
| Capitaux propres | | |
| Capital-actions | 906 490 | 745 007 |
| Bons de souscription | 30 901 | 18 072 |
| Surplus d'apport | 9 539 | 10 164 |
| Composante capitaux propres de la débenture convertible | 3 091 | - |
| Cumul des autres éléments du résultat global | (13 380) | (41 203) |
| Bénéfices non répartis | 223 674 | 203 800 |
| | <u>1 160 315</u> | <u>935 840</u> |
| Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Redevances Aurifères Osisko Ltée | | |
| Participations ne donnant pas le contrôle | 1 910 | 1 399 |
| | <u>1 162 225</u> | <u>937 239</u> |
| Total des capitaux propres | <u>1 354 799</u> | <u>1 081 433</u> |

Redevances Aurifères Osisko Ltée

États consolidés des résultats

Pour les trois et six mois terminés les 30 juin 2016 et 2015

(non audités)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

| | Trois mois terminés le | | Six mois terminés le | |
|--|------------------------|---------|----------------------|---------|
| | 2016 | 2015 | 2016 | 2015 |
| | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Produits | 15 792 | 10 248 | 31 398 | 20 880 |
| Charges | | | | |
| Épuisement des droits de redevances | (2 812) | - | (5 834) | - |
| Générales et administratives | (5 445) | (4 072) | (9 286) | (7 977) |
| Développement des affaires | (2 736) | (1 612) | (4 822) | (5 297) |
| Exploration et évaluation | (373) | (417) | (695) | (924) |
| Perte sur cession d'actifs d'exploration et d'évaluation | (312) | - | (312) | - |
| Coûts récupérés d'entreprises associées | 663 | 322 | 1 403 | 433 |
| Bénéfice d'exploitation | 4 777 | 4 469 | 11 852 | 7 115 |
| Produits d'intérêts | 766 | 1 263 | 1 317 | 2 321 |
| Produits de dividendes | 1 572 | 1 569 | 3 144 | 2 735 |
| Charges financières | (960) | (159) | (1 553) | (282) |
| Gain (perte) de change | 643 | (289) | (13 086) | 1 408 |
| Quote-part de la perte d'entreprises associées | (1 414) | (1 431) | (2 396) | (1 767) |
| Autres gains nets (pertes nettes) | 14 335 | (180) | 19 550 | 5 407 |
| Bénéfice avant les impôts sur le résultat | 19 719 | 5 242 | 18 828 | 16 937 |
| Charge d'impôts sur le résultat | (4 066) | (1 314) | (3 302) | (2 766) |
| Bénéfice net | 15 653 | 3 928 | 15 526 | 14 171 |
| Bénéfice net (perte nette) attribuable aux : | | | | |
| Actionnaires de Redevances Aurifères Osisko Ltée | 15 737 | 3 990 | 15 677 | 14 263 |
| Participations ne donnant pas le contrôle | (84) | (62) | (151) | (92) |
| Bénéfice net par action | | | | |
| De base | 0,15 | 0,04 | 0,15 | 0,18 |
| Dilué | 0,15 | 0,04 | 0,15 | 0,17 |

Redevances Aurifères Osisko Ltée

États consolidés des flux de trésorerie

Pour les trois et six mois terminés les 30 juin 2016 et 2015

(non audités)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens)

| | Trois mois terminés le | | Six mois terminés le | |
|--|------------------------|----------|----------------------|-----------|
| | 30 juin | | 30 juin | |
| | 2016 | 2015 | 2016 | 2015 |
| | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Activités d'exploitation | | | | |
| Bénéfice net | 15 653 | 3 928 | 15 526 | 14 171 |
| Ajustements pour : | | | | |
| Rémunération fondée sur des actions | 3 220 | 1 275 | 4 780 | 2 428 |
| Désactualisation de l'effet à recevoir | - | (359) | - | (714) |
| Épuisement et amortissement | 2 867 | 46 | 5 949 | 76 |
| Perte sur cession d'actifs d'exploration et d'évaluation | 312 | - | 312 | - |
| Quote-part de la perte d'entreprises associées | 1 414 | 1 431 | 2 396 | 1 767 |
| Perte nette (gain net) à la cession de placements | - | 51 | (3 410) | (5 532) |
| Variation de la juste valeur d'actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net | (2 968) | 88 | (4 008) | 85 |
| Charge d'impôts sur le résultat différés | 4 066 | 1 314 | 3 302 | 2 766 |
| Gain (perte) de change | (644) | 291 | 13 076 | (1 401) |
| Autres | (11 019) | 122 | (11 570) | 177 |
| Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation avant la variation des éléments hors caisse du fonds de roulement | 12 901 | 8 187 | 26 353 | 13 823 |
| Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement | 2 143 | (1 720) | (2 688) | (5 871) |
| Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation | 15 044 | 6 467 | 23 665 | 7 952 |
| Activités d'investissement | | | | |
| Liquidités acquises – acquisition de Virginia | - | - | - | 34 900 |
| Diminution nette des placements temporaires | - | 2 081 | 100 | 27 989 |
| Acquisition de placements | (13 291) | (32 437) | (18 899) | (111 034) |
| Produit de la cession de placements | 7 201 | - | 9 346 | - |
| Acquisition de droits de redevances | (20 000) | (1 000) | (49 500) | (1 000) |
| Produit de la vente de droits de redevances | - | - | 3 630 | - |
| Immobilisations corporelles | (33) | (50) | (80) | (141) |
| Exploration et évaluation | (1 493) | (2 061) | (3 167) | (3 557) |
| Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement | (27 616) | (33 467) | (58 570) | (52 843) |
| Activités de financement | | | | |
| Débeture convertible | - | - | 50 000 | - |
| Émission d'actions ordinaires et de bons de souscription | 1 633 | 2 196 | 176 615 | 3 383 |
| Investissement de la part des participations ne donnant pas le contrôle | - | - | 3 637 | - |
| Émission de bons de souscription spéciaux | - | - | - | 200 020 |
| Frais d'émission | (249) | (549) | (8 009) | (10 788) |
| Frais de financement | (12) | - | (844) | - |
| Versement de dividendes | (3 962) | (2 785) | (7 436) | (4 336) |
| Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement | (2 590) | (1 138) | 213 963 | 188 279 |
| Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie avant l'incidence des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie | (15 162) | (28 138) | 179 058 | 143 388 |
| Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie | 644 | (291) | (13 076) | 1 401 |
| Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie | (14 518) | (28 429) | 165 982 | 144 789 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période | 439 009 | 348 389 | 258 509 | 175 171 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période | 424 491 | 319 960 | 424 491 | 319 960 |